



Votre commune est-elle bien gérée ?



ALÈS

Monsieur Max ROUSTAN

ALÈS (30100) Département de GARD-30 LANGUEDOC-ROUSSILLON

Population permanente : 40 733 habitants

Population totale : 41 389 habitants

Maire durant la mandature précédente jusqu'en Mars 2014 : Monsieur Max ROUSTAN

Maire depuis Mars 2014 : Monsieur Max ROUSTAN

NOTE D'APRÈS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Argus de Contribuables Associés

Evaluation de la commune d'après ses dépenses



Montant des dépenses par habitant en 2 018 :

838 €

Médiane des communes de même taille :

1 256 €

Les données analysées dans l'Argus des Communes de Contribuables Associés correspondent aux dernières publications de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Economie et des Finances.
L'année 2019 est en cours de traitement et 2020 ne sera disponible qu'en 2021. 2018 est l'année de parution la plus récente.

PALMARÈS DES COMMUNES D'APRÈS LEUR NIVEAU DE DÉPENSES EN 2018

Qui sont les bonnets d'âne et à qui reviennent les lauriers ?
Découvrez le **Top 3** et le **Flop 3** des villes de votre département, de votre région,
ou le **palmarès national** pour les villes de plus de 100 000 habitants.

TOP 3 des communes les plus économes

Alès : 18/20
Rodez : 18/20
Muret : 18/20

FLOP 3 des communes les plus dépensières

Blagnac : 2/20
Colomiers : 4/20
Le Grau-du-Roi : 6/20

LES DONNÉES BUDGÉTAIRES DEPUIS 2014 : DÉPENSES, PRÉLÈVEMENTS ET DETTE

Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises. La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Fiscalité locale / Prélèvements

Tendance depuis 2014 : -0.6% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Impôts locaux totaux de la commune	548	569	502	520	535
Impôts locaux totaux de commune + intercommunalité	664	689	675	703	729
Part de l'impôt de l'intercommunalité sur l'impôt total	nc	nc	nc	nc	35,5%

En Millions d'Euros	2014	2015	2016	2017	2018
Montant Total de l'impôt Commune + intercommunalité	nc	nc	nc	nc	75

nc : Données non communiquées ou non disponibles

DETTE

Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement.

Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement.

La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Dettes

Tendance depuis 2014 : -0.4% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Dettes commune + intercommunalité	1766	2155	2073	1941	1884
dont dette de la commune	959	965	916	962	945

DÉPENSES

C'est le niveau des dépenses de fonctionnement par habitant qui permet de calculer la note principale de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille.

Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, dette...).

Les dépenses de personnel sont une partie des dépenses de fonctionnement, mais permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Dépenses de la commune hors intercommunalité

Tendance depuis 2014 : -2.6% / an

Euros par habitant	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité	1 592	1 991	1 600	1 597	1 596
dont dépenses de fonctionnement de la commune	935	878	842	895	838
Dépenses de personnel commune + intercommunalité	741	740	747	1 140	754
dont dépenses de personnel de la commune	483	457	453	479	446

Euros	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité	68 332 060	85 607 286	68 229 947	66 914 702	65 005 795
dont dépenses de fonctionnement de la commune	40 154 600	37 768 599	35 382 524	37 505 423	34 663 701

La plupart des maires ont délégué une partie des missions de la commune à une intercommunalité. Les dépenses de cet échelon administratif supplémentaire peuvent atteindre des niveaux très élevés.
En effet, à l'échelle de la France, les dépenses des intercommunalités représentent plus du quart des dépenses totales de l'échelon communal.